

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 14 mars 2014**

N°4 :

OBJET : Résultats des élections des délégués du personnel de l'EPCC

Présents :

Conseil général du Doubs

- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président

Etat

- Mme Claire CHATON-AUBEY, Directrice Régionale par intérim des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Conseil régional de Franche-Comté

- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

Ville d'Arc et Senans

- M. Jacques MAURICE, Maire

Electricité de France

- M. Alain DAUBAS

Personnalités qualifiées

- Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel
- M. Daniel BOUCON
- M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts
- M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche

Représentants du personnel

- Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable Librairie boutique
- M. Francesco SCANDELLA,

- M. Jean GLASSON, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

- M. Yves-Michel DAHOUI a donné pouvoir à M. Claude JEANNEROT
- M. Stéphane FRATACCI a donné à Mme Claire CHATON-AUBEY
- M. Claude JOURDANT a donné pouvoir à M. Jacques MAURICE
- M. François FAVORY a donné un pouvoir non nominatif

Absents excusés :

- M. Jacques BREUIL, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Jean-Pierre GURTNER, Conseiller général du Doubs
- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente du Conseil régional de Franche-Comté

Rapporteur : M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

EXPOSE

Les élections des délégués du personnel de l'EPCC ont eu lieu les 17 et 30 janvier 2014.

Au premier tour, qui s'est tenu le 17 janvier 2014, le quorum n'a pas été atteint. Un deuxième tour a été organisé le 30 janvier 2014. Il s'agissait d'un scrutin de liste avec attribution des sièges à la proportionnelle.

Les résultats en sont les suivants :

Délégués du personnel titulaires

Inscrits : 45

Votants : 43

Suffrages exprimés : 42

Blancs ou nuls : 1

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Ont été élues en tant que déléguées titulaires, Madame Brigitte ROY avec 21 voix et Madame Delphine FAIVRE avec 20 voix.

Délégués du personnel suppléants

Inscrits : 45

Votants : 43

Suffrages exprimés : 43

Blancs ou nuls : 0

Ont été élues en tant que déléguées suppléantes : Madame Adeline DODY avec 22 voix et Madame Lydie RAMBOZ avec 19 voix.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'acter l'élection pour quatre ans, de Mesdames Brigitte Roy et Delphine Faivre en tant que déléguées titulaires du personnel de l'EPCC et l'élection pour quatre ans, de Mesdames Adeline Dody et Lydie Ramboz en tant que déléguées suppléantes du personnel de l'EPCC.

Vote à main levée

Membres : 16

Pour : 16

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ACTE à l'unanimité l'élection pour quatre ans, de Mesdames Brigitte ROY et Delphine FAIVRE en tant que déléguées titulaires du personnel de l'EPCC.

ACTE à l'unanimité l'élection pour quatre ans, de Mesdames Adeline DODY et Lydie RAMBOZ en tant que déléguées suppléantes du personnel de l'EPCC.

Le Président

Claude JEANNEROT

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 26.05.14
Et de la publication le : 26.05.14

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT
Reçu le 26 MAI 2014